

Novembre 2024

# Lettre d'info #33

de la CPNEF des Acteurs  
du Lien Social et Familial (Alisfa)

## La mission RR : l'engagement de la CPNEF pour un soutien local renforcé

### Sommaire

#### Éditorial

PAGE 1

**Les RR : un engagement local pour des actions concrètes**

PAGES 2 ET 3

**Les Référents en Régions près de chez vous**

PAGE 4

**Parce que les besoins en emploi et formation dans la Branche évoluent constamment, la CPNEF Alisfa a fait de l'accompagnement de proximité une priorité.** C'est dans ce cadre qu'a été créée il y a plus de vingt ans la mission des Référents en Régions (RR).

Les RR interviennent autour de trois axes : **l'observation et la représentation dans les territoires, la facilitation de l'accès à la formation et à la qualification pour les salariés des structures Alisfa et le développement de partenariats afin de promouvoir l'emploi dans la Branche.**

Cette mission est supervisée au niveau national par un comité de pilotage paritaire issu de la CPNEF, qui veille à la mise en œuvre par les RR des orientations stratégiques de la Branche en matière d'emploi, de qualification et de formation. Ce comité définit les missions des RR, veille à la bonne exécution des partenariats régionaux, et s'assure que les actions menées répondent aux enjeux locaux auxquels sont confrontés employeurs et salariés de notre branche.

Afin de faire face à la diminution des enveloppes et dans un souci de mutualisation des ressources, les partenaires sociaux ont choisi de promouvoir les projets collectifs. Ces projets visent à encourager les interactions entre les

salariés et les différentes structures. Une des priorités des Référents en Régions (RR) est d'accompagner et de faciliter l'organisation de ces actions collectives.

Grâce à leur ancrage local, les RR permettent d'établir des liens entre la CPNEF Alisfa et les acteurs régionaux. En remontant les besoins et les spécificités des structures observés sur le terrain, ils permettent également aux partenaires sociaux d'adapter leur politique en matière d'emploi et de formation. Pour les territoires non couverts, la CPNEF met en place des outils ainsi qu'une permanence téléphonique et mail afin d'accompagner et répondre aux questions des structures concernées.

Cette lettre d'information vous invite à (re)découvrir la mission des RR, ses spécificités, et à comprendre concrètement comment ils peuvent vous accompagner directement sur vos territoires.

**Michel POULET**  
(FNAS-FO),  
Président de la CPNEF

**Isabelle DUCHENNE**  
(Elisfa),  
Vice-Présidente  
de la CPNEF

# Les Référents en Régions : un engagement local pour des actions concrètes

## Quel statut pour les RR ?

La CPNEF a établi des partenariats avec des associations et fédérations locales, reconnues pour leur ancrage territorial et leur connaissance des besoins en emploi et en formation professionnelle. Ces partenaires, grâce à leur expertise et leur réseau, sont en mesure d'intervenir directement auprès des structures Alisfa. Les Référents en Régions (RR) sont salariés de ces associations et fédérations et ont pour mission de mettre en oeuvre les orientations définies par la CPNEF, afin de répondre efficacement aux enjeux spécifiques des territoires.

## ENGAGER UNE DÉMARCHE D'OBSERVATION ET DE REPRÉSENTATION SUR LE TERRITOIRE

Tous les RR sont engagés dans une démarche d'observation de leurs territoires respectifs et formalisent une analyse structurée des besoins en emploi et en formation. Ceci se traduit notamment par un état des lieux de l'offre de formation sur le territoire.

En **Bourgogne-Franche-Comté**, la RR a créé des groupes de travail collectifs et partenariaux emploi et formation (4 groupes : métiers de Direction, métiers de la Petite Enfance, métiers de l'animation et métiers des comptables) pour permettre l'observation :

- des tensions pouvant peser sur les recrutements
- des besoins en formation en lien avec l'évolution des métiers et avec la couverture territoriale de l'offre de formation pouvant avoir un impact sur son accès dans les territoires les plus éloignés des centres urbains.

Ces observations permettent de transmettre des remontées locales aux membres de la CPNEF, en charge du pilotage de la politique emploi formation de branche. Et de façon plus immédiate pour les structures, elles permettent à la RR de mettre en place de projets concrets sur le territoire pour répondre aux problématiques soulevées (partenariat avec les missions locales, mise en place d'immersions dans les structures de la

branche, création de filières de formation en milieu rural...).

Dans le cadre des politiques régionales en matière de formation professionnelle, les Conseils Régionaux mettent en place des instances de concertations afin de travailler à l'élaboration d'actions permettant de répondre aux enjeux locaux en matière d'emploi et de formation. Les Référents en Régions, au titre de leur mission de **représentation technique de la Branche**, participent à ces travaux afin de porter la voix des structures de notre branche et de faire entendre leurs problématiques spécifiques. C'est le cas notamment en **Nouvelle-Aquitaine** où les deux RR sur place participent activement aux travaux des deux Contrats Régionaux de Filière (CRF) portant sur le « Sport, Animation, Loisirs et Lien social » et sur la « Santé, Action Sociale, Métiers du Social et du Médico-Social ». Ces CRF sont des cadres de contractualisation construits avec les acteurs des filières concernées sur l'intégralité du champ Orientation-Emploi-Formation, c'est à dire l'attractivité des métiers et du secteur, le développement des formations et de l'apprentissage, la mixité des parcours, l'insertion des sortants de formation, des demandeurs d'emploi, l'aide au recrutement des entreprises et la formation des salariés.



En 2023, la mission RR c'est :



**50** réunions d'information collective



**370** participants aux réunions d'information collective



**32** ateliers spécifiques mis en place (ex. de thématiques : VAE, plan de développement des compétences, FNE...)



**196** participants à ces ateliers spécifiques



**946** structures accompagnées individuellement



**108** actions collectives de formations mises en place



**16** instances « formation » régionales (schéma régional, comité de filière,...) auxquelles les RR ont participé



**40** événements autour de l'emploi et de la formation (salons, webinaires, rencontres thématiques,...) auxquels les RR ont participé

## L'historique de la mission RR :

1999

**Création du réseau de chefs de projets à l'échelle régionale** en partenariat avec les fédérations locales afin de développer la formation dans les structures dans le cadre de co-financements mis en place par l'Etat.

2002

**Un salarié au sein des fédérations endosse désormais le rôle de chef de projet régional.** Au-delà du développement de la formation dans les structures, il représente les intérêts de la branche dans l'obtention de financements qui se font désormais à l'échelle régionale.

2009

**Mise en place du Référent Régional.** Ses missions diffèrent d'un territoire à un autre et s'organisent autour de l'accompagnement des structures, le développement des relations extérieures, la participation aux études des financements et aux travaux de la CPNEF.

2017

**Pour répondre à la réorganisation de la délimitation des Régions, l'intitulé évolue pour devenir Référent en Région.** Leurs missions deviennent communes à tous les territoires et s'organisent autour des 4 axes stratégiques :

- Initier une démarche d'observation emploi-formation
- Faciliter l'accès à la formation et à la qualification
- Promouvoir l'emploi
- Faciliter les initiatives en matière d'emploi/formation

2023

**Les missions sont revues autour de 3 orientations** pour offrir plus de clarté et de cohérence entre chacune des missions confiées aux RR. En 2024, les conventions deviennent triennales afin notamment de favoriser la durabilité des actions mises en place.



## ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES POUR FACILITER ET FAVORISER L'ACCÈS À LA FORMATION

Cette deuxième orientation se structure autour de trois grands axes de travail :

- **Informer** les structures sur les dispositifs de financement et les accompagner dans l'élaboration de leur politique de formation
- **Mettre en place** des actions de formation collectives répondant aux enjeux de qualification sur le territoire
- **Evaluer** le niveau de recours à la formation sur le territoire et repérer les freins pouvant en ralentir l'accès.

En termes d'**information**, l'ensemble des RR organise en début d'année, en collaboration avec l'OPCO Uniformation, des réunions d'information collective sur leurs territoires pour faire connaître les dispositifs de financement des formations et expliquer leurs fonctionnements. Ceci contribue à promouvoir la formation, faire du lien entre les structures et le RR et recueillir un premier niveau d'identification des besoins de formation.

Les besoins identifiés « communs » à plusieurs structures permettent aux RR la **mise en place** d'actions collectives notamment en portant des ACT (Actions Collectives Territoriales), dispositif de financement permettant de mutualiser les coûts et de tisser du lien social.

Concernant la mise en place d'actions innovantes, la **RR Midi-Pyrénées** a par exemple conçu, monté et coordonné un projet de **VAE** (Validation des

Acquis de l'Expérience) **collective et renforcée** en vue d'obtenir le diplôme d'auxiliaire de puériculture pour 10 salariés d'établissements d'accueil de jeunes enfants, en poste sur le territoire. « Renforcée » car le parcours comprend une phase de formation et de renforcement des connaissances en amont de la démarche VAE. En effet, faisant face à une hétérogénéité des parcours des salariés, ce renforcement permet de consolider les savoirs expérientiels, d'amener les candidats à se questionner sur leurs pratiques professionnelles et d'apporter les acquis essentiels à celles-ci.

Enfin, dans une **démarche d'évaluation**, les RR en collaboration avec l'OPCO, réalisent des bilans des pratiques formatives sur les territoires et identifient les freins ayant pu bloquer les projets de formation des structures.

**Les RR d'Auvergne et de Rhône Alpes ont créé le « bingo des dispositifs de formation » et animent ainsi les réunions d'informations collectives : Une manière ludique et participative d'aborder la diversité de ces règles de financement.**



## PROMOUVOIR L'EMPLOI DANS LA BRANCHE EN CRÉANT DES PARTENARIATS

Les Référents en Régions mettent enfin en place des actions pour rendre visibles les métiers de la branche et améliorer son attractivité. Pour ce faire, ils développent notamment des partenariats avec des acteurs locaux de l'emploi et participent à des événements au cours desquels ils peuvent présenter les métiers de la branche. Ainsi, les deux RR des **Hauts-de-France** (Picardie et Nord-Pas-de-Calais) ont participé à un webinar organisé par le Pôle Régional de France Travail (anciennement Pôle Emploi), dédié à l'emploi associatif et aux métiers des établissements d'accueil de jeunes enfants ainsi que des centres sociaux. Cette intervention visait à promouvoir l'emploi dans la branche et à fournir aux conseillers de France Travail une meilleure compréhension des métiers, des diplômes, des besoins en recrutement, ainsi que des valeurs du travail associatif.

De la même manière, le RR **Champagne-Ardenne** s'associe à l'Université de Reims Champagne-Ardenne pour informer et sensibiliser les étudiants et l'ensemble de la communauté universitaire sur l'impact social des structures de l'animation de la vie sociale, ainsi que sur la diversité des métiers qui les composent. Ce partenariat vise à attirer de potentiels candidats vers les structures locales, contribuant ainsi à lutter contre la pénurie de professionnels, notamment sur les postes de direction. Par ailleurs, il favorise l'évolution des formations en intervention et développement social, en les rapprochant davantage des réalités du terrain, tout en participant à la mise à jour des référentiels de formation.

# Les Référents en Régions près de chez vous



## AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

### Auvergne

**Angélique CLEMENT**

ACEPP Auvergne  
8 rue Jacques Magnier  
63100 Clermont Ferrand  
☎ 04 73 37 83 28 / 06 44 08 07 08  
✉ rr.auvergne@alisfa.fr

### Rhône-Alpes

**Emilie MARTINAK**

AURACS (Auvergne Rhône-Alpes des Centres Sociaux)  
Place Hector Berlioz  
26100 Romans-sur-Isère  
☎ 06 98 65 02 39  
✉ rr.rhone-alpes@alisfa.fr



## BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

**Céline INCONNU**

Fédération des Centres Sociaux de la Nièvre  
2 Bd Jacques Duclos  
58000 Nevers  
☎ 03 86 61 58 30 / 06 28 91 45 79  
✉ rr.bourgogne-franche-comte@alisfa.fr



## BRETAGNE

**Yoann MICHEL**

Fédération des Centres Sociaux & Socioculturels de Bretagne  
3 rue de la Volga  
35200 Rennes  
☎ 02 99 41 78 58  
✉ rr.bretagne@alisfa.fr



## HAUTS-DE-FRANCE

### Nord-Pas-de-Calais

**Sandrine LEURENT**

COLLINE ACEPP  
5/7 Rue du Vert Bois  
59000 Lille  
☎ 03 74 09 99 80 / 06 59 19 63 14  
✉ rr.nord-pasdecalsais@alisfa.fr

### Picardie

**Christophe GILLET**

Fédération des Centres Sociaux des Pays Picards (Aisne-Somme-Oise)  
10 rue de la Collégiale  
80190 NESLE  
☎ 03 60 52 38 14 / 06 01 77 68 46  
✉ rr.picardie@alisfa.fr



## GRAND-EST

### Champagne-Ardenne

**Franck MOHIMONT**

Fédération Ardennaise des Centres Sociaux  
19 av de Montcy Notre Dame  
08000 Charleville-Mézières  
☎ 07 81 17 81 59  
✉ rr.champagne-ardenne@alisfa.fr

### Lorraine

**Audrey SITTER**

Fédération Départementale des Centres Sociaux de Moselle  
Résidence les Saules  
76 Sente à My - 57000 Metz  
☎ 03 87 50 50 83 / 07 71 16 07 58  
✉ rr.lorraine@alisfa.fr



## ÎLE-DE-FRANCE

**Laurence MONTALBETTI**

ACEPRIF  
120 Rue des Grands Champs  
75020 PARIS  
☎ 01 40 09 50 53  
✉ rr.iledefrance@alisfa.fr

**Florence DURIEUX**

Union Francilienne des Fédérations des Centres Sociaux et socioculturels (UFFCS)  
4 rue Jules Valles  
91390 Morsang-sur-Orge  
☎ 06 24 33 97 62  
✉ rr.iledefrance@alisfa.fr



## NORMANDIE

**Alexandre VIGER**

Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de Seine Maritime  
1, Rue des Grainetiers  
76290 MONTIVILLIERS  
☎ 06 09 85 45 83  
✉ rr.normandie@alisfa.fr



## PAYS-DE-LA-LOIRE

**Marie LAWNICZAK**

Union Régionale Centres Sociaux et Socioculturels Pays-de-la-Loire  
8 avenue des Thébaudières  
44800 SAINT-HERBLAIN  
☎ 09 83 54 27 98 / 06 71 74 91 40  
✉ rr.paysdelaloire@alisfa.fr



## NOUVELLE-AQUITAINE

### Aquitaine

**Charlotte BODDINGTON**

ACEPP Sud-Ouest  
48 rue Ferdinand Buisson  
33130 Bègles  
☎ 06 09 66 51 69  
✉ rr.aquitaine@alisfa.fr

### Poitou-Charentes-Limousin

**Émilie CHOUTEAU**

Union Régionale Nouvelle Aquitaine des Centres Sociaux (URNACS)  
15 Rue des Ecosais - 86000 Poitiers  
☎ 06 13 94 24 99  
✉ rr.poitou-charentes-limousin@alisfa.fr



## OCCITANIE

### Languedoc-Roussillon

**Adelyne MOUSTY**

Fédération des Centres Sociaux du Languedoc Roussillon  
Les résidences des Collines d'Estanove  
43 rue René Clair - appt 83  
34070 Montpellier ☎ 07 49 45 50 49  
✉ rr.languedoc-roussillon@alisfa.fr

### Midi-Pyrénées

**Christelle BABIN**

ACEPP 81  
R13 rue des Cordeliers  
81000 Albi  
☎ 07 85 60 85 03  
✉ rr.midipyrenees@alisfa.fr



## PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

**Thomas TRIVALEU**

Union des Centres Sociaux des Bouches du Rhône - PACA  
Pôle de service des Flamants  
10 avenue Alexandre Ansaldi  
13014 Marseille  
☎ 06 25 24 06 15 ✉ rr.paca@alisfa.fr

**En l'absence de RR sur votre territoire, vous pouvez contacter :**

Le service technique de la CPNEF ALISFA :  
☎ 01 58 46 13 45 (mardis et jeudis de 14h à 17h)  
✉ cpnef@cpnef.com

Votre conseiller régional UNIFORMATION :

☎ 09 69 32 79 79  
🌐 www.uniformation.fr

**Pour en savoir plus, nous vous invitons également à consulter les documents d'information produits par la CPNEF !**

Communications et outils : [www.alisfa.fr/emploi-et-formation/nos-communications-et-outils](http://www.alisfa.fr/emploi-et-formation/nos-communications-et-outils)

Financements de la formation : [www.alisfa.fr/emploi-et-formation/le-financement-de-la-formation-dans-la-branche](http://www.alisfa.fr/emploi-et-formation/le-financement-de-la-formation-dans-la-branche)

☎ 01 58 46 13 45

✉ [cpnef@cpnef.com](mailto:cpnef@cpnef.com)

[alisfa.fr](http://alisfa.fr)



Pour télécharger la lettre d'information : [www.alisfa.fr](http://www.alisfa.fr)

Alisfa : 18/22 avenue Eugène Thomas 94276 LE KREMLIN BICETRE  
Syndicat employeur : Elisfa - Syndicats de salariés : CFDT Santé Social - USPAOC CGT - FNAS-FO  
Directeurs de la rédaction : Ana Laura GAVINA et Sébastien RIQUELME  
Conception graphique et impression : Emendo • ISSN : 3040-1356